

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01064 Numéro SIREN : 341 516 953 Nom ou dénomination : 3P FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2018 sous le numéro de dépôt 11635



3P FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2017

CALISSEO

SIEGE SOCIAL : 20, PROMENADE DU MILLENAIRE - 92400 COURBEVOIE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 10.000 EUROS – RCS NANTERRE 503 418 428

www.calisseo.fr

3P FRANCE

Siège Social : ZI « Les Béthunes » avenue du Fief – 95310 Saint-Ouen-L'Aumône
Société par actions simplifiée au capital de 263.500,00 euros
N° Siren : 341 516 953

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3P FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

3P France
Comptes annuels
Exercice clos le
31 Décembre 2017

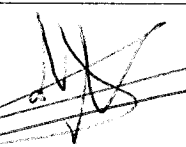
comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 13 juin 2018,

Le Commissaire aux comptes

CALISSEO


Nicolas CATEL

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 703	9 703		454
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	143	143		
Autres immobilisations corporelles	158 212	137 004	21 208	25 285
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 407		1 407	1 407
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 187		4 187	10 133
ACTIF IMMOBILISE	173 652	146 849	26 802	37 279
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	286 685	4 788	281 897	182 622
Créances				
Clients et comptes rattachés	677 973	2 930	675 043	884 185
Fournisseurs débiteurs	2 138		2 138	253
Personnel	22		22	117
Etat, Impôts sur les bénéfices	23 261		23 261	8 128
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 410		14 410	6 130
Autres créances	851		851	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 010		9 010	1 080
Valeurs mobilières de placement	218 446		218 446	150 722
Disponibilités	756 314		756 314	878 232
Charges constatées d'avance	13 566		13 566	19 274
ACTIF CIRCULANT	2 002 677	7 718	1 994 958	2 130 762
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 176 329	154 568	2 021 761	2 168 041

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 Courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	263 500	263 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 350	26 350
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	815 224	778 515
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	139 528	156 709
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 244 603	1 225 074
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 593	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 593	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		1 534
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 832	4 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 398	718 898
Personnel	20 710	34 657
Organismes sociaux	65 891	82 320
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	69 062	90 193
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 349	4 851
Dettes fiscales et sociales	161 013	212 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 322	6 257
Produits constatés d'avance		
DETTES	777 158	942 967
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	2 021 761	2 168 041

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	4 172 223	4 630 946	-458 723	-9,91
<i>Production vendue</i>	96 535	84 670	11 864	14,01
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	16 928	17 024	-96	-0,57
Total	4 285 685	4 732 641	-446 955	-9,44
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	3 171 972	3 331 475	-159 503	-4,79
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-104 063	62 283	-166 346	-267,08
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	60 522	61 116	-594	-0,97
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	457 629	521 679	-64 050	-12,28
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	12 785	14 390	-1 605	-11,15
<i>Salaires et Traitements</i>	314 464	334 445	-19 980	-5,97
<i>Charges sociales</i>	165 318	175 259	-9 941	-5,67
<i>Amortissements et provisions</i>	15 958	10 673	5 285	49,52
<i>Autres charges</i>	12 788	9 399	3 389	36,05
Total	4 107 373	4 520 720	-413 347	-9,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	178 312	211 920	-33 608	-15,86
<i>Produits financiers</i>	1 999	2 531	-532	-21,03
<i>Charges financières</i>	1 093	4 451	-3 358	-75,45
RESULTAT FINANCIER	906	-1 919	2 826	-147,21
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	179 218	210 001	-30 783	-14,66
<i>Produits exceptionnels</i>	801		801	
<i>Charges exceptionnelles</i>				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	801		801	
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	40 491	53 292	-12 801	-24,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	139 528	156 709	-17 181	-10,96

calissé
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 Courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 021 761 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,31 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table prescrite par le code des assur. TH0002/TF0002



Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 7 391 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 703			9 703
Immobilisations incorporelles	9 703			9 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143			143
– Installations générales, agencements aménagements divers	113 304			113 304
– Matériel de transport		6 639		6 639
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 270			38 270
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	151 716	6 639		158 355
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	10 133		5 946	4 187
Immobilisations financières	11 540		5 946	5 594
ACTIF IMMOBILISE	172 958	6 639	5 946	173 652

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 248	454		9 703
Immobilisations incorporelles	9 248	454		9 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143			143
– Installations générales, agencements aménagements divers	88 019	10 485		98 504
– Matériel de transport		231		231
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 270			38 270
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	126 431	10 716		137 147
ACTIF IMMOBILISE	135 679	11 170		146 849

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 737 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 187		4 187
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	677 973	677 973	
Autres	40 682	40 682	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 566	13 566	
Total	737 785	732 221	5 564

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

calissé
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 416 428
www.calisseo.fr

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	114 514
<i>Autres créances</i>	2 989
<i>Disponibilités</i>	2 145
Total	119 647

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 221 304 euros pour une valeur comptable de 216 301 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 5 003 euros.

Les titres de placement sont évalués à la clôture de l'exercice. Les plus-values latentes résultant de cette évaluation ne sont pas comptabilisées.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois de l'exercice. Ils s'entendent des valeurs admises aux négociations sur un marché réglementé.

S'agissant des titres d'OPCVM, ils sont évalués à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative.

L'écart net d'évaluation constaté entre la valeur liquidative des titres à la clôture et à l'ouverture de l'exercice est compris dans le résultat imposable de la société.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 527,00 euros.

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 502 418 428
www.calisseo.fr

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 747 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 593	1 593		
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	578 398	578 398		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	161 013	161 013		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	6 322	6 322		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	747 326	747 326		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	26 789
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	35 253
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	637
Total	62 678

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
<i>Charges d'exploitation</i>	13 566
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Total	13 566

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation. Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79130000 – Transfert affectant valeur ajoutée	182	
79131000 – Transfert charges externes invest.	896	
7914100 – Avantage nature véhicule	9 758	
Transfert de charges d'exploitation	10 836	
Total	10 836	

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	155 454
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	7 688
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Crédit d'impôt compétitivité et emploi	7 391
Autres imputations	

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	4	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	2	
<i>Ouvriers</i>		
Total	6	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	5 913
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	5 913
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 5 913 euros.

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 321 euros

La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l'assureur AXA en 2015.

Au 31/12/17, l'épargne valorisée s'élève à 20.214 €.

L'engagement IFC au 31/12/2017 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s'élève à 69.535 €, soit un engagement net pour la société de 49.321 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

calisséo
cabinet d'audit et d'expertise comptable
20, promenade du millénaire
92400 courbevoie
capital 10.000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisseo.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	9 703	9 703		454
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	143	143		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	158 212	137 004	21 208	25 285
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	1 407		1 407	1 407
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	4 187		4 187	10 133
ACTIF IMMOBILISE	173 652	146 849	26 802	37 279
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	286 685	4 788	281 897	182 622
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	677 973	2 930	675 043	884 185
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	2 138		2 138	253
<i>Personnel</i>	22		22	117
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	23 261		23 261	8 128
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 410		14 410	6 130
<i>Autres créances</i>	851		851	
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	9 010		9 010	1 080
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	218 446		218 446	150 722
<i>Disponibilités</i>	756 314		756 314	878 252
<i>Charges constatées d'avance</i>	13 566		13 566	19 274
ACTIF CIRCULANT	2 002 677	7 718	1 994 958	2 130 762
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 176 329	154 568	2 021 761	2 168 041

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	263 500	263 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	26 350	26 350
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	815 224	778 515
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	139 528	156 709
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	1 244 603	1 225 074
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 593	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	1 593	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>		1 534
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	29 832	4 257
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	578 398	718 898
<i>Personnel</i>	20 710	34 657
<i>Organismes sociaux</i>	65 891	82 320
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	69 062	90 193
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 349	4 851
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	161 013	212 021
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	6 322	6 257
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	777 158	942 967
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 021 761	2 168 041

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	4 172 223	4 630 946	-458 723	-9,91
<i>Production vendue</i>	96 535	84 670	11 864	14,01
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	16 928	17 024	-96	-0,57
Total	4 285 685	4 732 641	-446 955	-9,44
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>	3 171 972	3 331 475	-159 503	-4,79
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-104 063	62 283	-166 346	-267,08
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	60 522	61 116	-594	-0,97
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	457 629	521 679	-64 050	-12,28
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	12 785	14 390	-1 605	-11,15
<i>Salaires et Traitements</i>	314 464	334 445	-19 980	-5,97
<i>Charges sociales</i>	165 318	175 259	-9 941	-5,67
<i>Amortissements et provisions</i>	15 958	10 673	5 285	49,52
<i>Autres charges</i>	12 788	9 399	3 389	36,05
Total	4 107 373	4 520 720	-413 347	-9,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	178 312	211 920	-33 608	-15,86
<i>Produits financiers</i>	1 999	2 531	-532	-21,03
<i>Charges financières</i>	1 093	4 451	-3 358	-75,45
RESULTAT FINANCIER	906	-1 919	2 826	-147,21
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	179 218	210 001	-30 783	-14,66
<i>Produits exceptionnels</i>	801		801	
<i>Charges exceptionnelles</i>				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	801		801	
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	40 491	53 292	-12 801	-24,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	139 528	156 709	-17 181	-10,96

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 021 761 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,31 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table prescrite par le code des assur. TH0002/TF0002

**Règles et méthodes comptables****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 7 391 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 703			9 703
Immobilisations incorporelles	9 703			9 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143			143
– Installations générales, agencements aménagements divers	113 304			113 304
– Matériel de transport		6 639		6 639
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 270			38 270
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	151 716	6 639		158 355
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	10 133		5 946	4 187
Immobilisations financières	11 540		5 946	5 594
ACTIF IMMOBILISE	172 958	6 639	5 946	173 652

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 248	454		9 703
Immobilisations incorporelles	9 248	454		9 703
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143			143
– Installations générales, agencements aménagements divers	88 019	10 485		98 504
– Matériel de transport		231		231
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 270			38 270
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	126 431	10 716		137 147
ACTIF IMMOBILISE	135 679	11 170		146 849

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 737 785 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 187		4 187
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	677 973	677 973	
Autres	40 682	40 682	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 566	13 566	
Total	737 785	732 221	5 564
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan
Produits à recevoir

	Montant
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	114 514
<i>Autres créances</i>	2 989
<i>Disponibilités</i>	2 145
Total	119 647

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 221 304 euros pour une valeur comptable de 216 301 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 5 003 euros.

Les titres de placement sont évalués à la clôture de l'exercice. Les plus-values latentes résultant de cette évaluation ne sont pas comptabilisées.

Les titres cotés sont évalués au cours moyen du dernier mois de l'exercice. Ils s'entendent des valeurs admises aux négociations sur un marché réglementé.

S'agissant des titres d'OPCVM, ils sont évalués à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative.

L'écart net d'évaluation constaté entre la valeur liquidative des titres à la clôture et à l'ouverture de l'exercice est compris dans le résultat imposable de la société.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 527,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 747 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 593	1 593		
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	578 398	578 398		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	161 013	161 013		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	6 322	6 322		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	747 326	747 326		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	26 789
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	35 253
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	637
Total	62 678

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
<i>Charges d'exploitation</i>	13 566
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Total	13 566

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation.

Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79130000 – Transfert affectant valeur ajoutée	182	
79131000 – Transfert charges externes invest.	896	
79144100 – Avantage nature véhicule	9 758	
Transfert de charges d'exploitation	10 836	
Total	10 836	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 33 1/3 %</i>	155 454
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	38 120
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 15 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	7 688
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	
<i>Crédit d'impôt compétitivité et emploi</i>	7 391
Autres imputations	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	4	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	2	
<i>Ouvriers</i>		
Total	6	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	5 913
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	5 913
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 5 913 euros.

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 321 euros

La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l'assureur AXA en 2015.

Au 31/12/17, l'épargne valorisée s'élève à 20.214 €.

L'engagement IFC au 31/12/2017 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s'élève à 69.535 €, soit un engagement net pour la société de 49.321 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

3P FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 263 500 €
Siège social : ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief Bât C
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
341 516 953 RCS PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 139 528 € de la manière suivante :

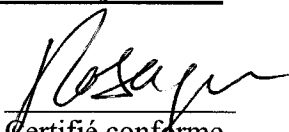
- Bénéfice de l'exercice : 139 528 €
- En totalité au compte "autres réserves" : 139 528 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016	120 000 €, soit 240 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 960 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 040 €
Exercice clos le 31 décembre 2015	120 000 €, soit 240 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 960 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 040 €
Exercice clos le 31 décembre 2014	120 000 €, soit 240 € par titre. dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 960 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 040 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018


Certifié conforme
Le Président